



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 2e
Confluent
32, 33 quai Perrache , 29, 31 cours Bayard , 59 rue Delandine

Entrepôt commercial et immeuble de bureaux de la Compagnie générale de voitures de Lyon dite CGVL

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69000359
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2001
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : entrepôt commercial, immeuble de bureaux
Appellation : Compagnie générale de voitures de Lyon dite CGVL
Parties constituantes non étudiées : station service, maison, bureau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999. BD 34, 35, 36

Historique

A la fin du 19^e siècle, la parcelle BD 34 (remise) appartenait au marchand de vieux métaux Rohmer, et l'immeuble (BD 35) à Broussat. L'ensemble passe vers 1900 aux frères Lucain, voituriers à Perrache, qui font construire une écurie en 1904. Le 29 décembre 1906, ils forment la Société Lucain Frères et Cie, dont le but est la location de voitures. A partir de 1907, cette société fusionne avec plusieurs loueurs de Lyon pour créer le 18 janvier 1908 la Compagnie générale de voitures de Lyon. En 1911, la CGVL dépose une demande de permis de construire pour un atelier rue Delandine (BD 36). Un hangar ouvert est édifié en 1926 par les architectes Bonnamour et Lanier. Des écuries et forge donnant sur le cours Bayard sont démolies vers 1971. Aujourd'hui, l'entreprise de location de véhicules compte 850 personnes.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle
Dates : 1906 (daté par source), 1912
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu ()
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Frères Lucain (commanditaire)

Description

Ensemble composé de plusieurs hangars traversant du quai Perrache à la rue Delandine, d'une station-service sur le quai Perrache, d'un immeuble d'habitation à l'angle du quai Perrache et du cours Bayard et d'un immeuble de bureaux cours Bayard. Le hangar du quai Perrache, correspondant à l'ancienne grange des frères Lucain, est couvert d'un plafond en bois soutenu par des poteaux en bois sur bases maçonnées sur le pourtour et par des colonnes en fonte au centre. Une grande arcade, coupée par le plafond, le fait communiquer aux hangars de la rue Delandine. Un escalier droit construit dans l'angle nord-ouest mène dans le comble où subsiste l'ancien monte-charge construit contre le mur nord. Ce hangar conserve sa charpente en bois, composée de 3 fermes chevillées, avec demi-entrants moulurés. Un hangar transversal (ancienne cour couverte) sépare le hangar du quai Perrache de ceux de la rue Delandine. Il est couvert d'un lattis de bois sur poutrelles métalliques reposant sur des poteaux en fer. Rue Delandine, le hangar nord est couvert d'une charpente en bois sur poteaux de bois. La maison du gardien (un étage accessible par un escalier droit en charpente) ouvre sur la rue Delandine.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; résidu industriel en gros oeuvre ; matériau synthétique en gros oeuvre ; moellon sans chaîne en pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Dimensions

Mesures : h : 1 125 cm ; h : 1 100 cm ; h : 635 cm ; h : 710 cm ; h : 585 cm ; h : 455 cm ; h : 475 cm ; h : 755 cm

Statut, intérêt et protection

1125 h (33 quai Perrache) ; 1100 h (31 cours Bayard) ; 635 h (29 cours Bayard) ; 710 h ; 585 h ; 455 h ; 475 h ; 755 h (rue Delandine de droite à gauche)

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Le 25 septembre 1906, par acte sous seing privé, Claude et Jean-Claude Lucain, frères, établissent les statuts de la société Lucain frères et Cie, société en commandite par actions, au capital de 400 000 francs, divisé en 4000 actions de 100 francs chacune, dont le siège social est situé 32 quai Perrache, et qui a pour but la location de véhicules (acte enregistré à l'étude Brac de la Perrière, notaire, le 4 octobre 1906) . L'assemblée constitutive de la société se réunit le 19 décembre 1906, et la société est définitivement constituée le 29 décembre.

Le 9 novembre 1907, une convention est passée entre MM. Lucain gérants de la Société et plusieurs loueurs de voitures de grande remise de Lyon, en vue d'une fusion générale (acte passé devant Me Petitpierre, notaire à Lyon, les 9 et 14 novembre 1907). L'assemblée générale de la société Lucain frères et Cie, du 29 novembre 1907, ratifie la convention et décide la transformation de la société en société anonyme, sous la dénomination Société générale Voitures de Lyon ; elle décide également de la modification des statuts et de l'augmentation du capital.

Les loueurs de voitures regroupés dans la nouvelle société sont Claude Faillebin, 12 rue Emile-Zola, les frères Bordet, 19 rue Auguste-Comte, Auguste Janin, cours Lafayette prolongé à Villeurbanne (fermé en août 1909), Pierre Vivier, 3 chemin de Saint-Cyr à Saint-Rambert-l'Île-Barbe, Claude Moncel, 45 rue Franklin (dépôt fermé en septembre 1908), Jean Thermet, 63 rue de Sèze (fermé en mars 1908), Claude Burnichon, 6 rue de Bourgogne, Joseph Husson, 53 rue des Maisons-Neuves à Villeurbanne (fermé en décembre 1909), Marie Gagneur veuve Rougy, 2 rue de Bourgogne, Marie Blin épouse Nicolas Bouchéné, 63 chemin Feuillat (fermé en septembre 1908), Guillaume Servanin, 88 Grande rue à Oullins (fermé en septembre 1908) et Jean-Baptiste Chevallier, 14 rue Sainte-Hélène (fermé en août 1909).

L'assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 1908 décide qu'à la dénomination projetée « Société générale Voitures de Lyon » sera substituée celle de « Compagnie générale de Voitures de Lyon ».

Le 14 février 1908, le siège social de la société est transféré 4 rue de la Charité et le capital est porté à 1 069 100 francs. Au fur et à mesure des années d'autres loueurs de voitures intègrent la société : en 1909, Eugène Jacquier, 21 place des Maisons-Neuves à Villeurbanne et Édouard Vallet, 8 rue Perrod.

Le 26 février 1909, le conseil d'administration décide de créer un dépôt central à Perrache, en extension de celui de M. Jean Lucain, en louant les terrains situés 59, 61 et 63 rue Delandine. Un devis a été dressé pour la construction d'une écurie de 140 chevaux (12 000 F.)

Le 29 mars 1909, la compagnie a acheté la construction Rhömer à Perrache.

Le 7 mai 1909, elle examine le devis de l'architecte Payet pour la construction du dépôt central, s'élevant à 14 700 F. 300 m² de dallages en ciment sont réalisés, en septembre, devant les écuries du dépôt Perrache.

Le 5 mars 1910, le conseil d'administration examine le projet présenté par l'architecte Payet pour la couverture du dépôt central (27 000 F.). Le conseil le repousse comme trop onéreux et s'oriente vers un projet moins coûteux qui ne comprendrait que la couverture de la partie nord de la cour, pour 8 000 F. environ : seule la partie du dépôt située au nord de la cour, entre la fonderie Douenne et la rue Delandine serait couverte, pour un coût de 8 000 F.

Le 30 avril 1910, le conseil décide d'entreprendre la construction d'écuries et de remises au dépôt central suivant le plan présenté par M. Payet, architecte, d'après un devis de 30 000 F. Mais ce projet est abandonné lors de la réunion du 8 juillet ; le 26 novembre, l'administrateur rend compte de l'achat de deux hangars d'occasion : ces hangars sont déjà construits et couvrent les deux tiers de l'espace qui était à construire au dépôt central ; l'administrateur propose de faire construire un petit atelier pour la réparation des pneumatiques ; il a également reçu une proposition pour un troisième hangar neuf.

En 1920, un conflit éclate entre la compagnie et les frères Lucain qui viennent de former une nouvelle société en nom collectif « C. et J. Lucain »

En 1924, la CGVL acquiert les terrains appartenant à Jean-Claude et Claude-Adrien sis 32 quai Perrache.

Le 23 juin 1925, l'administrateur demande l'autorisation de commencer sur les terrains de Perrache une construction destinée à faire une sellerie et le logement du chef de dépôt ; les deux dépôts seraient ainsi réunis en un seul. Cette construction devra être édifiée sur un terrain appartenant à la ville.

Le 27 septembre 1929, le conseil d'administration décide de réunir par une construction nouvelle les remises existantes, ce qui permettrait de disposer d'un grand local.

Le 19 octobre 1938, l'administrateur délégué rappelle que les ateliers de Perrache sont divisés en deux parties dont l'une se trouve sur le quai Perrache et l'autre sur la rue Delandine ; ce dernier ayant été jusqu'à présent spécialisé dans la carrosserie.

La construction des carrosseries en bois tendant de plus en plus à disparaître, il y aurait intérêt à grouper les ateliers rue Delandine ce qui procurerait une économie de surveillance et de main d'œuvre.

Ce transfert nécessiterait la couverture au moins partielle de la cour qui se trouve devant les ateliers en bordure de la rue Delandine. Une fosse de réparations devrait également être établie dont les dimensions seraient suffisantes pour répondre aux obligations actuellement imposées concernant la défense passive, cette fosse devant servir d'abri.

A partir de 1952, l'activité de la Société se réoriente vers le garage : la couverture du hangar du côté rue Delandine est refaite.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Améliorations dans le 2e arrondissement. Acquisitions et ventes dans les masses de Perrache**
AC Lyon. 0925 WP 038. **Améliorations dans le 2e arrondissement. Acquisitions et ventes dans les masses de Perrache**
AC Lyon
- **A. privées CGVL. Société Lucain frères et Cie. Registres des délibérations du conseil**
A. privées CGVL. Société Lucain frères et Cie. Registres des délibérations du conseil d'administration.
Compagnie générale des voitures de Lyon. T. 1 (1908-1910), 2 (1920-1930).

Périodiques

- **La Construction lyonnaise**
La Construction lyonnaise
16 juin 1911

Illustrations



Vue d'ensemble depuis l'est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20026903022X



Vue générale depuis le quai Perrache
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902045NUCA



Élévation sur le cours Bayard
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902046NUCA



Elévation, rue Delandine
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20016902052NUCA



Les toits des hangars,
59 rue Delandine
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902071NUCA



Détail du lanterneau du
hangar, 59 rue Delandine
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902074NUCA



Détail du pignon ouest
du hangar central
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902073NUCA



Détail des matériaux de gros
oeuvre du hangar central
Phot. François Blanchetière
IVR82_20016902072NUCA



Vue d'ensemble du
hangar quai Perrache
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901777P



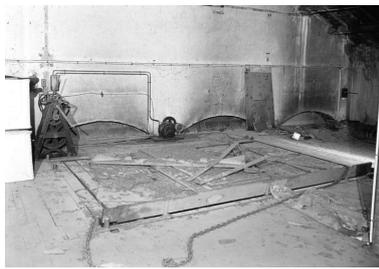
Vue du fenil depuis l'entrée
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901780P

Vue d'ensemble du hangar
quai Perrache, depuis l'entrée
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901779P

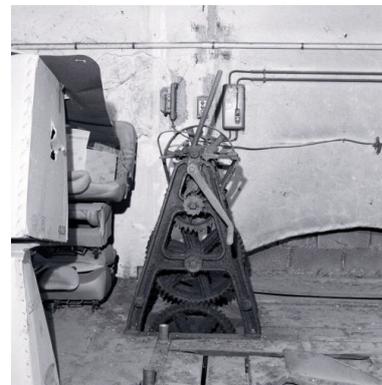


Détail de la charpente du fenil
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901781P

Vue d'ensemble du hangar
quai Perrache, vers la
montée d'escalier du fenil
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901778P



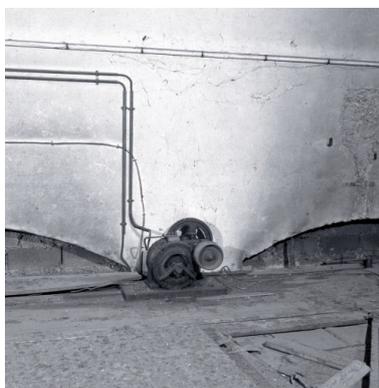
Vue du monte-charge du
fenil et détail des anciennes
arcades de la façade
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901782P



Détail du monte-charge
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016902047X



Détail du monte-charge
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016902048X



Détail du monte-charge
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016902049X



Vue du hangar central depuis l'ouest
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901783P



Vue du hangar nord-est depuis le sud
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901785P



Vue de la travée orientale du
hangar nord-est depuis le sud
Phot. Jean-Marie Refflé
IVR82_20016901786P

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quai Perrache, anciennement chaussée Perrache (IA69000477) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent, quai Perrache

Auteur(s) du dossier : Maryannick Chalabi, Chantal Archer-Galéa

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue d'ensemble depuis l'est

IVR82_20026903022X

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le quai Perrache

IVR82_20016902045NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sur le cours Bayard

IVR82_20016902046NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation, rue Delandine

IVR82_20016902052NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les toits des hangars, 59 rue Delandine

IVR82_20016902071NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du lanterneau du hangar, 59 rue Delandine

IVR82_20016902074NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du pignon ouest du hangar central

IVR82_20016902073NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des matériaux de gros oeuvre du hangar central

IVR82_20016902072NUCA

Auteur de l'illustration : François Blanchetière

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du hangar quai Perrache

IVR82_20016901777P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du hangar quai Perrache, depuis l'entrée

IVR82_20016901779P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du hangar quai Perrache, vers la montée d'escalier du fenil

IVR82_20016901778P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

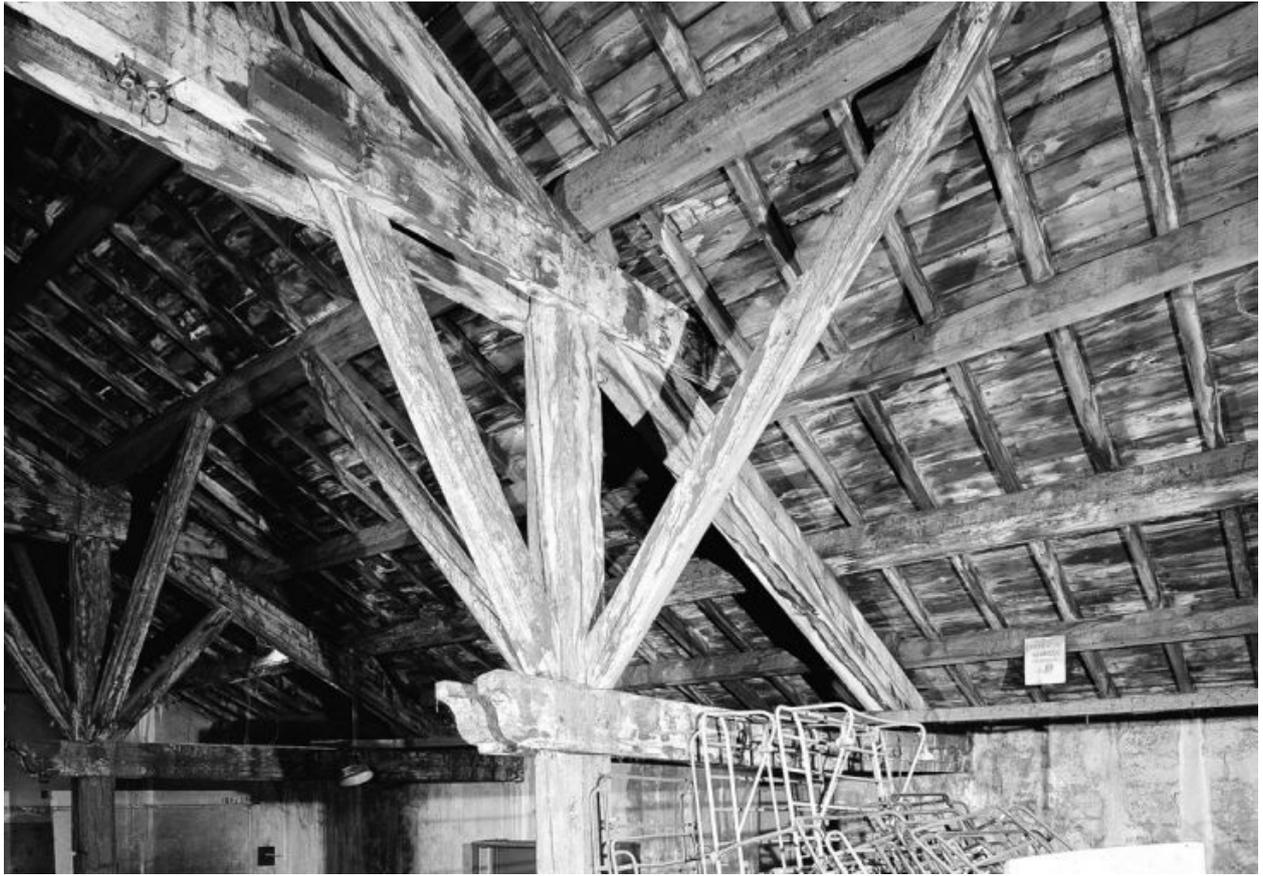


Vue du fenil depuis l'entrée

IVR82_20016901780P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la charpente du fenil

IVR82_20016901781P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

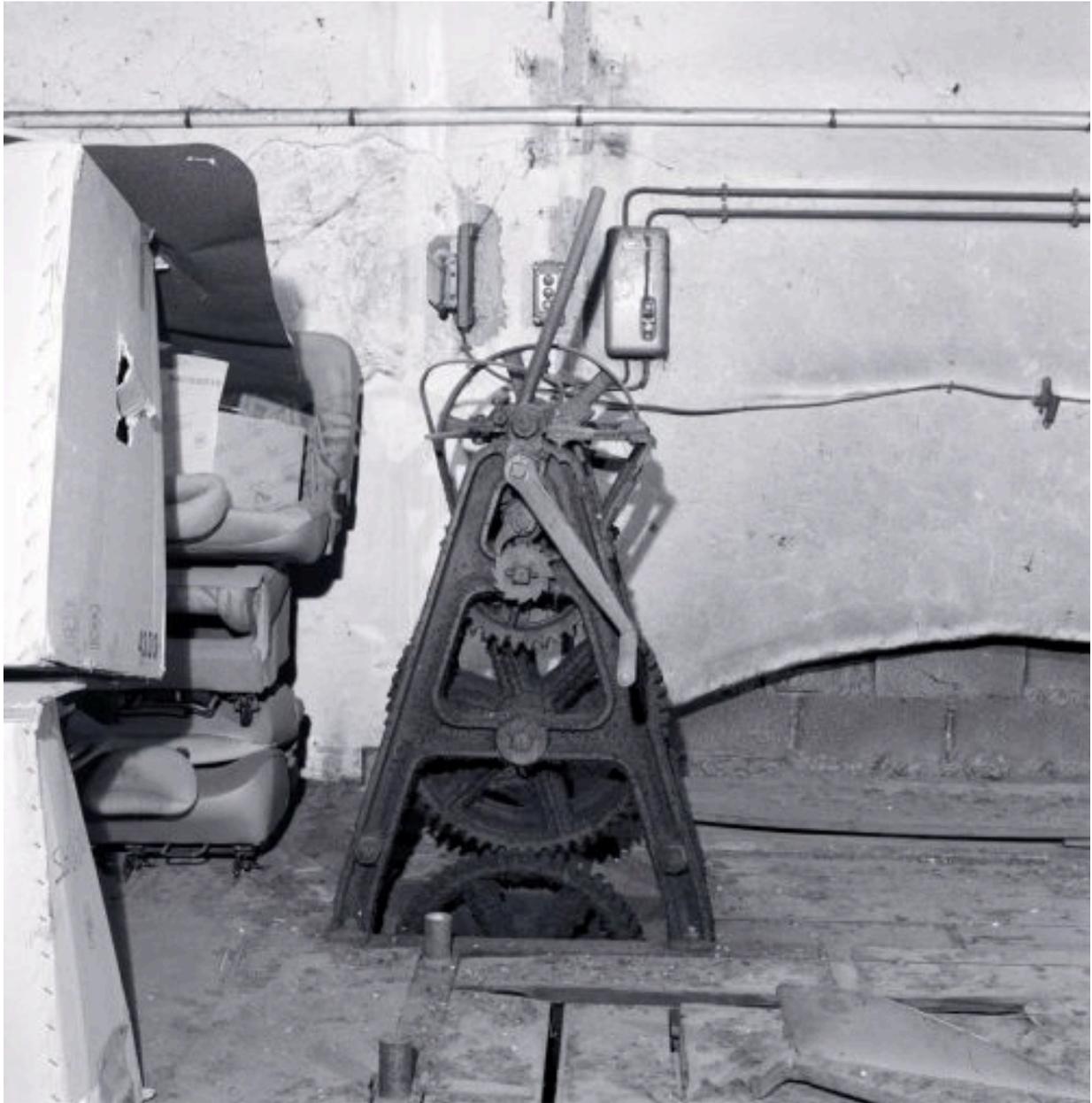


Vue du monte-charge du fenil et détail des anciennes arcades de la façade

IVR82_20016901782P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

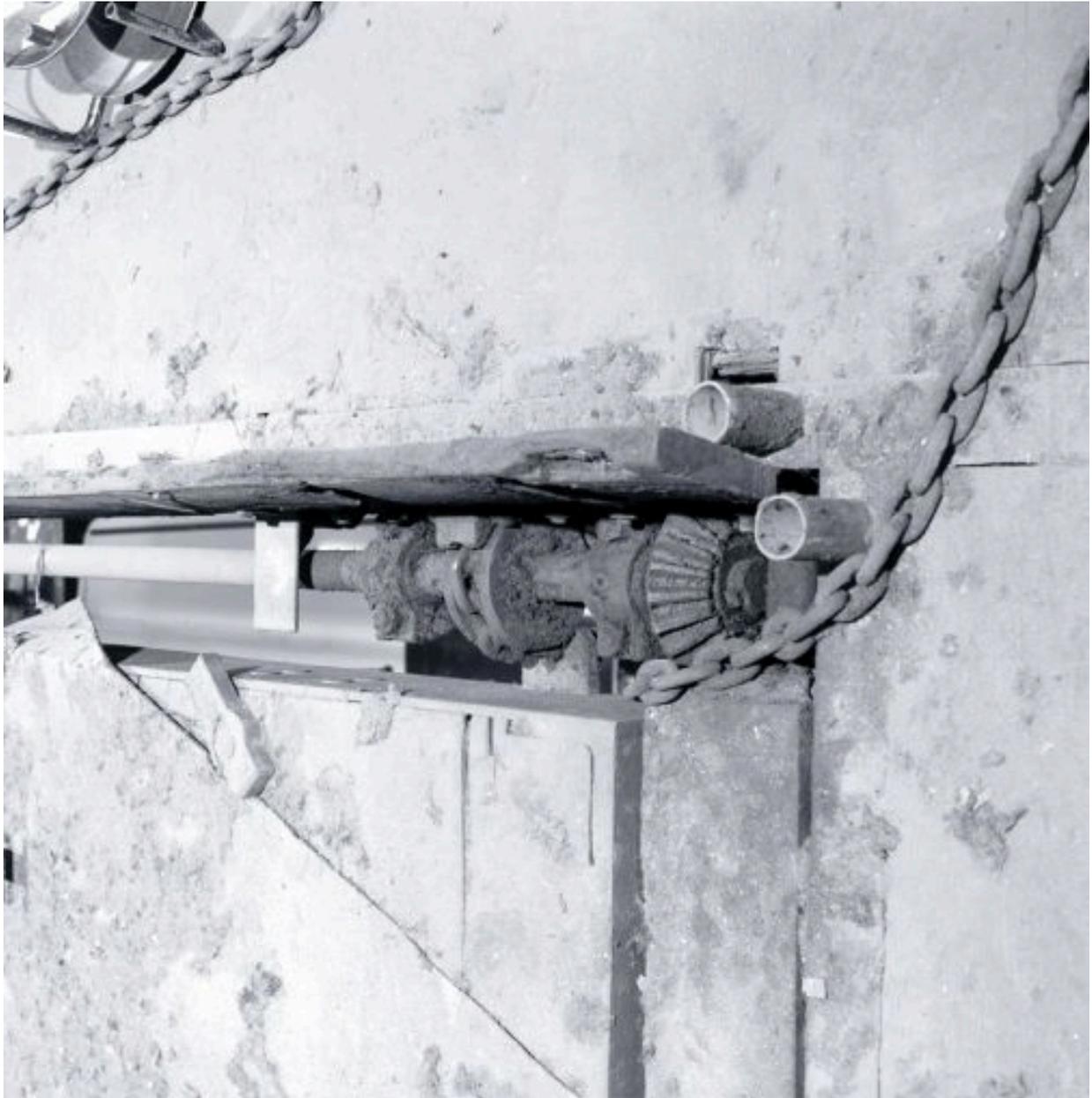


Détail du monte-charge

IVR82_20016902047X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

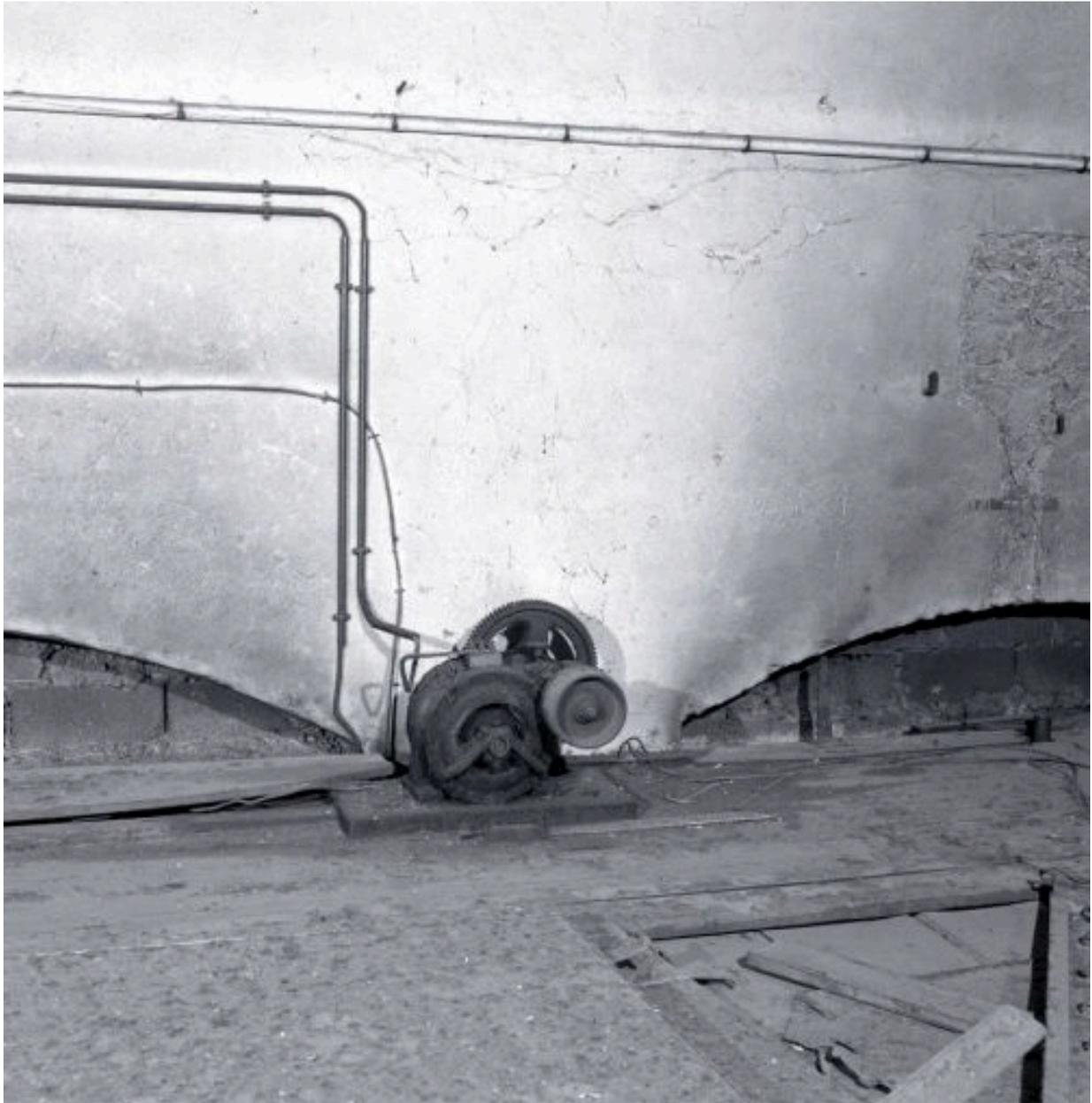


Détail du monte-charge

IVR82_20016902048X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du monte-charge

IVR82_20016902049X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du hangar central depuis l'ouest

IVR82_20016901783P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du hangar nord-est depuis le sud

IVR82_20016901785P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la travée orientale du hangar nord-est depuis le sud

IVR82_20016901786P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation